



Faculté des Arts, Lettres,
Langues et Sciences humaines
Aix*Marseille Université

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2021

Aix-Marseille Université

Plus grande université francophone, Aix-Marseille Université (AMU) accueille plus de 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 grands campus aux standards internationaux. Propriétaire de son patrimoine, l'université est présente sur 9 grandes villes dans 4 départements.

Sa Fondation universitaire A*Midex, qui porte l'IDEX pérennisée, contribue au développement d'un pôle pluridisciplinaire et interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 122 structures de recherche en lien avec les grands organismes nationaux.

Cinq grands domaines sont principalement investis :

- | *l'énergie*
- | *les sciences de l'environnement et de l'univers*
- | *les sciences de la vie et de la santé*
- | *les sciences et technologies avancées*
- | *les sciences humaines et sociales*

Faisant le pari de l'interdisciplinarité, qu'AMU place au cœur de sa stratégie de développement, elle a déjà créé des Pôles d'Innovation Territoriaux (PIT), la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM), 15 instituts d'établissement garantissant les passerelles entre recherche et formation, et favorise l'accès à des plateformes technologiques labellisées, pour les acteurs économiques.

Université responsable et engagée, Aix-Marseille Université fait du « bien vivre ensemble » une priorité et s'illustre dans les classements internationaux par sa politique de lutte contre les discriminations et plus globalement, sa politique de RSE.

Largement ouverte sur le monde depuis sa création (10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômes en partenariat international), elle est associée avec 8 partenaires européens au sein de « CIVIS, a European Civic University », contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.



Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- | *Un panel de formations professionnelles répondant aux réalités et aux évolutions du marché*
- | *Des équipes pédagogiques mêlant universitaires et professionnels de haut niveau*
- | *Un ensemble de compétences spécialisées reconnues par l'ensemble du monde professionnel*
- | *Une politique volontariste en matière de formations par l'apprentissage et de formation continue tout au long de la vie*
- | *Un partenariat actif avec les entreprises*

Qu'en faisons-nous ?

En 2019, la taxe d'apprentissage collectée a, entre autres, permis :

- | *D'organiser des journées de rencontre et d'échange entre anciens, étudiants en formation et professionnels pour les masters LEA et MASNI (négociation internationale et interculturelle)*
- | *De financer l'habilitation CACES pour des étudiants dans la filière « théâtre »*
- | *De créer un centre de formation et d'auto apprentissage en langues (postes informatiques et mobilier)*
- | *De rencontrer des professionnels dans leur milieu d'exercice à l'occasion de sorties pédagogiques (théâtre antique d'Orange) pour les étudiants de la licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*
- | *De financer des expositions des étudiants du master création d'images numériques*
- | *De développer une pédagogie innovante (modules ePortfolio en ligne) pour les étudiants de la licence professionnelle management des organisations : associations loi 1905 – Laïcité*

Comment verser la taxe d'apprentissage (TA) ?

| En 2021, le solde de votre taxe d'apprentissage doit être versé directement aux établissements de formation habilités, dont Aix-Marseille Université.

| Ce solde, représentant 13 % de 0,68 % de votre masse salariale de 2020, doit faire l'objet d'un versement libératoire avant le 1^{er} juin 2021, que l'université matérialisera par l'émission d'un certificat d'encaissement.

Composante (faculté, école ou institut) et intitulé complet du/des diplôme(s) bénéficiaire(s).

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES

Date limite de versement :
au plus tard le 31 mai 2021

Code UAI :

Diplôme / Code RNCP :

Vous pouvez directement verser la taxe d'apprentissage en vous connectant sur <https://ta.univ-amu.fr> et en suivant la démarche indiquée

ou

en remplissant et renvoyant le formulaire ci-contre et en adressant votre versement :

| Par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable d'Aix-Marseille Université, adressé à la composante concernée (adresse en bas de page) ou à l'Agence Comptable de l'université (58 bd Charles Livon, 13284 Marseille Cedex 07). **En joignant le présent avis de versement.**

| Par virement bancaire sur le compte d'Aix-Marseille Université :
IBAN : FR76 1007 1130 0000 0010 2006 780
BIC : TRPUFRP1

Merci d'indiquer sur votre ordre de virement la référence TA + code UAI de la composante figurant ci-contre.

Versement de la TA 2021

Entreprise :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° Siret :

Mail du contact TA :

NB : Vous devez impérativement mentionner les informations ci-dessus pour pouvoir recevoir le reçu libératoire de la taxe d'apprentissage.

MONTANT EN € :

Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines

Sylvie Wharton -

Administratrice provisoire

La faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines propose une offre de formation très vaste permettant d'acquérir des connaissances académiques et des compétences professionnelles aux débouchés importants et diversifiés. Dynamique, innovante, ouverte sur le monde international, culturel et sociétal, elle se distingue par la richesse et la qualité de ses formations, articulées à des recherches fondamentales de haut niveau, évoluant vers l'interdisciplinarité et répondant aux attentes de la société. Lieu d'études, de recherche, de vie et d'appropriation des savoirs, la faculté ALLSH, s'engage à vous accompagner tout au long de votre parcours universitaire.

Ils nous font confiance !

| INRAP- CARRIER CSC- CIDECOS
| GROUPE RANDSTAD
| DIRECTION GENERALE DE LA POSTE
| FEDERAL EXPRESS
| ACPQUALIFE

L'école en chiffres

13 500 étudiants

695 enseignants

150 personnels administratifs et techniques

182 étudiants Erasmus entrants (Europe)

13 étudiants entrants (hors Europe)

195 étudiants sortants (Europe)

194 étudiants en cours de mobilité

185 stagiaires en formation continue

505 étudiants inscrits dans les écoles doctorales

2 écoles doctorales : ED354 (langues, lettres et arts) et ED356 (cognition, langage, éducation)

26 départements

3 sites géographiques (Aix-en-Provence, Espace Yves Mathieu Marseille et Arles)

16 laboratoires
dont :

9 UR et **7** UMR



Siège de la faculté : Campus Aix-en-Provence - 29 avenue Robert Schuman - 13621 Aix-en-Provence

Contact relations entreprises : allsh-vdoyen-formation@univ-amu.fr | Françoise Desrues - francoise.desrues@univ-amu.fr

allsh.univ-amu.fr